

Habitat

Avec le Programme d'Intérêt Général Rénovissime qui permet d'accompagner et d'aider les propriétaires dans leurs projets de rénovation de logements et "Faites le mur" pour l'embellissement des façades et devantures commerciales, la communauté de communes intervient en faveur de l'habitat et la rénovation des centres-bourgs.



La vallée de l'Hérault vous accompagne pour le logement

Dans le cadre de son Programme local de l'habitat (PLH) qui fixe les objectifs de son action en faveur du logement, la communauté de communes a lancé différentes actions en faveur de la qualité de l'habitat et de l'accès au logement :

- ▶ **Rénovissime** : Programme d'intérêt général (PIG) pour les aides aux propriétaires pour la rénovation de logements
- ▶ **Faites le mur** : opération d'embellissement des façades d'immeubles et devantures de commerces
- ▶ Aides à la création de logements sociaux
- ▶ Accueil de permanences d'organismes : ADIL et CLAJJ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

 **CONTACTEZ-NOUS**